

Formations 24/25

Masterclass Alice Chauchat

Lundi 03 au 07 mars 2025

Infos pratiques

11h00 – 17h00

5 jours de formation

30 heures de formation

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : 750 euros HT

Tarif individuel : 260 euros HT

Tarif Adami : 500 euros HT

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :

Masterclass de Alice Chauchat

La Masterclass s'inscrit dans le cadre du parcours des masterclasses professionnelles. Elles permettent de découvrir l'univers d'un·e artiste et d'expérimenter les concepts qui lui sont propres.

Technique, répertoire, recherche : chaque processus devient une expérience unique.

Conditions de participation – prérequis

La masterclass avec Alice Chauchat s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les. (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices...).

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV, lettre de motivation et photos).

La sélection finale des candidat·es sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation via deux questionnaires qui vous seront transmis à l'issue de la masterclass et en fin de saison.

Nombres de candidat·es

La masterclass s'adresse à 20 danseur·ses professionnel·les maximum.

Programme et objectifs de la masterclass

De fait, un unisson

Et si notre similarité était en même temps évidente et imperceptible ?

Depuis 2014, Alice Chauchat développe sous le nom de « Togethering » un travail fondé sur la pratique, le développement et l'articulation de partitions d'improvisation. Selon le contexte, celles-ci peuvent servir d'œuvre d'art, d'outil pédagogique ou de danse de société. Elles orientent le mouvement par l'attention portée à autre que soi et à la relation entre les deux. Souvent sous forme de récits, des relations surnaturelles sont postulées comme des portails pour entrer en danse. Ces histoires suggèrent une ressemblance qui ne peut se prouver, autant qu'une différence incommensurable : nous nous approchons les un·es des autres, sans jamais arriver, comme tout à fait identique et tout à fait différent·e à la fois.

Pendant l'atelier de mars le groupe étudiera, à travers la pratique de ces partitions, la notion de ressemblance et de différence en danse. En déplaçant son rapport au temps, à la relation entre forme et expérience, à ce que peut vouloir dire « réalité commune », « expérience commune », le groupe troublera la notion d'unisson pour nous engager dans des danses sociales, communautaires et non identitaires.

Moyens mis en œuvre

Cet atelier offrira une rencontre intense que seule la relation directe au·à la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, ce sera un complément de formation, un enrichissement de connaissances et d'expériences pour les danseur·ses professionnel·les.

Un suivi individuel des stagiaires est organisé par l'équipe pédagogique. L'Atelier de Paris définit avec eux·elles un parcours individualisé selon l'objectif professionnel de chacun·e. Beaucoup d'entre eux·elles sont également en demande d'informations et de conseils auxquels répond l'équipe de l'Atelier de Paris. Un centre de ressources constitué d'ouvrages et de films est à disposition des stagiaires et ils·elles ont accès au studio de danse avec tapis et au matériel hi-fi.

Insertion professionnelle

Depuis sa création, l'Atelier de Paris œuvre pour l'insertion professionnelle des artistes-interprètes chorégraphiques en formation en créant la rencontre entre les artistes-interprètes (potentiellement demandeur·ses d'emploi) et les artistes chorégraphiques (potentiellement employeurs). Il n'est pas rare qu'un·e chorégraphe recontacte un·e interprète à la suite d'une masterclass.

Si l'embauche n'est pas immédiate, la formation est une excellente préparation à une prochaine audition avec la compagnie, ou avec d'autres compagnies dont les inspirations artistiques ou techniques sont proches.

Parallèlement, l'Atelier de Paris développe d'autres actions susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle comme l'ouverture au public envisagée comme un moment de restitution au cours duquel les professionnel·les présent·es peuvent découvrir des danseur·ses ou les voir progresser dans une technique spécifique, ou évoluer dans un autre univers artistique.

Biographie de Alice Chauchat

Alice Chauchat vit à Berlin depuis 2001 et travaille comme chorégraphe, danseuse, assistante, enseignante, mentor, etc. La collaboration (et par là, la négociation de la distance, l'altérité, le décentrage, etc.) a été une réalité récurrente et une préoccupation croissante de son travail.

Alice a étudié la danse classique et la danse contemporaine aux conservatoires régional (C.N.R.) et national (C.N.S.M.) de Lyon, ainsi qu'à P.A.R.T.S., Bruxelles. De 1998 à 2001, elle a travaillé avec Thomas Plischke et Martin Nachbar au sein du collectif B.D.C. Depuis 2001, Alice poursuit son parcours comme chorégraphe indépendante, tout en continuant à collaborer sur des projets ponctuels, entre autres avec Jennifer Lacey, Sabine Zahn, Anne Juren, Alix Eynaudi ou Frédéric Gies.

Son intérêt pour les modes possibles de partage, que ce soit d'une situation, de la responsabilité artistique au sein de collaborations, ou des moyens de production et d'outils discursifs l'ont amenée à participer à la mise en place du collectif ouvert Praticable, à développer le projet d'archive active basée sur internet everybody's, ou à accepter la présidence du PerformingArtsForum à Saint-Erme, dans l'Aisne (2006-2014).

De 2010 à 2012, elle a codirigé Les Laboratoires d'Aubervilliers, un centre de recherche artistique dans la banlieue de Paris. De 2013 à 2016, elle a animé avec Jennifer Lacey, au festival ImpulsTanz à Vienne, le programme Teachback pour la recherche en danse et en pédagogie. Alice enseigne pour de nombreux programmes éducatifs en Europe, institutionnels et autogérés.

Depuis 2014, Alice développe une recherche chorégraphique sur l'éthique de l'intimité à travers la différence radicale. Elle utilise la danse pour activer des notions corrélées telles que ne pas savoir, tendre vers ou approximer, pour étudier les qualités d'engagement qu'elles génèrent. Cette recherche continue produit une collection de scores, de concepts chorégraphiques et de performances. Elle se déroule dans des studios de danse, sur scène, dans l'espace urbain et sous forme de textes.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938